

qu'une troisième conjointement avec ses partenaires de la Communauté européenne.

Pour sa part, le Canada a appliqué toutes les mesures adoptées lors des sommets de Nassau et de Londres et il a pris d'autres mesures unilatéralement en 1985 et 1986 pour manifester son opposition à l'apartheid:

- Le "Code de conduite" d'application volontaire concernant les pratiques d'emploi des compagnies canadiennes opérant en Afrique du Sud a été renforcé.
- L'administration de l'embargo imposé par les Nations Unies sur les livraisons d'armes a été resserrée de façon à mettre fin aux exportations de matériel sensible, comme la vente d'ordinateurs au gouvernement sud-africain et à ses organismes.
- Une interdiction volontaire touchant la vente de krugers et d'autres pièces d'or sud-africaines a été introduite.
- L'importation de produits agricoles sud-africains n'est plus autorisée au Canada depuis le 1^{er} octobre 1986.
- L'importation d'uranium, de charbon, de fer et d'acier a été interdite.
- À la demande du secrétaire d'État aux Affaires extérieures, le ministre des Transports a demandé à la Commission canadienne des transports (CTC) de n'approuver aucun vol nolisé à destination de l'Afrique du Sud par un transporteur canadien. En outre, les bureaux de la South African Airways au Canada ont fermé leurs portes le 1^{er} novembre 1986.
- Toute forme d'aide gouvernementale à l'investissement et au commerce a cessé. Aucun délégué commercial du Canada n'est présent en Afrique du Sud depuis les dix dernières années. Les firmes canadiennes qui y font affaire ne peuvent désormais se prévaloir d'aucune forme d'aide à l'exportation.
- L'acquisition de biens et de services en Afrique du Sud par le gouvernement canadien a été découragée, et la politique du gouvernement à cet égard a été confirmée dans une directive du Conseil du Trésor à tous les ministères et organismes du gouvernement.
- Le 12 juin, le secrétaire d'État aux Affaires extérieures a annoncé l'introduction d'une interdiction volontaire touchant la promotion du tourisme. Le bureau de Toronto du South African Tourism Board a fermé ses portes le 1^{er} novembre 1986, à la demande du ministre.